

Comment prendre rdv pour un bilan neuropsychologique ?

Au préalable, il est impératif de vérifier si la réalisation de ce bilan neuropsychologique est la bonne indication pour votre enfant et de vérifier de quel type de bilan votre enfant à besoin. Pour cela, demandez l'avis de votre médecin référent afin d'être certain de la nécessité de réaliser ce bilan. Le psychologue pourra également vérifier avec vous l'utilité et le bien fondé de cette passation et répondre à vos éventuelles questions lors d'un rendez-vous préalable au bilan (consultation classique). Si vous avez un doute, il est impératif d'en parler au psychologue avant de prendre tous les rendez-vous d'un bilan.

Le psychologue devra également évaluer l'importance ou non de réaliser un bilan complémentaire attentionnel en fonction des difficultés de votre enfant, pour cela vous devez échanger avec le psychologue avant la prise de rendez-vous si vous avez un doute sur les difficultés attentionnelles de votre enfant, car le bilan réalisé ne sera pas le même. Il y a deux types de bilans, un bilan classique de première intention, qui s'appelle le WISC-V et qui évalue les fonctions cognitives et intellectuelles générales. Il permet de comprendre le fonctionnement intellectuel global de l'enfant et de détecter ou d'exclure les premières causes de difficultés éventuelles. Ce bilan ne permet pas à lui seul de vérifier les fonctions attentionnelles d'un enfant et c'est pourquoi si la recherche vise à mieux comprendre les causes éventuelles des difficultés attentionnelles de votre enfant, un bilan complémentaire en plus du WISC-V devra être réalisé, afin de compléter avec d'autres tests la recherche des troubles de l'attention.

Voici les principales raisons qui conduisent à réaliser un bilan neuropsychologique :

- Des difficultés régulières et soutenues dans les apprentissages scolaires (lecture, orthographe, graphisme, calcul,...)
- Un retard dans le développement du langage oral et/ou écrit
- Des difficultés d'attention ou de concentration persistantes
- Un comportement agité ou impulsif entraînant une gêne dans le milieu scolaire et/ou à la maison, provoquant de la souffrance chez l'enfant et/ou son entourage
- Des difficultés de comportement et de gestion des émotions répétées (crises de colère, provocations, agressivité)
- Un décalage entre les aptitudes présumées de l'enfant ou sa quantité de travail et ses résultats scolaires.
- Un décalage entre les aptitudes de l'enfant et celles attendues généralement pour son âge (décalage en positif ou en négatif)
- Un décalage entre le comportement de l'enfant et celui attendu généralement pour son âge.
- Des difficultés comportementales jusqu'alors inexplicables

Lorsque vous avez validé avec le psychologue par téléphone ou mail quel type de bilan vous devez choisir pour votre enfant, vous pouvez vous rendre sur le site internet de prise de rendez-vous et choisir les étapes correspondantes à vos besoins.

**PRENDRE RENDEZ-VOUS pour un bilan neuropsychologique
WISC-V seul sans bilan attentionnel**

Pour un bilan WISC-V seul, vous devez choisir les étapes suivantes dans l'agenda clicRDV :

- Etape 1 (L'étape 1 doit généralement être positionnée avant l'étape 2 et nécessite la présence des deux parents et de l'enfant)
- Etape 2 (Lors de cette étape, seul l'enfant sera reçu en consultation, la présence des parents n'est pas nécessaire, il s'agit de la passation du test en lui-même)
- Etape 3 finale (temporellement cette séance devra être positionnée au minimum 7 jours après l'étape 2) (nécessite la présence des deux parents et de l'enfant)

Etape 1 : Une première rencontre, l'anamnèse (durée variable entre 30 et 45 minutes) Elle se déroule avec l'enfant et ses parents. Elle permet de connaître l'histoire de l'enfant, de mieux situer sa problématique actuelle et d'établir les objectifs et le contenu de l'évaluation.

Etape 2 : La réalisation du test WISC-V durera environ 3h. Une série de petits tests seront proposés à l'enfant, des pauses seront réalisées au cours des 3h. La présence des parents n'est pas nécessaire.

Etape 3 finale : La restitution du bilan permet au psychologue d'expliquer aux parents les résultats du bilan et aux parents de poser les questions qu'ils auront à la compréhension de ces résultats.

PRENDRE RENDEZ-VOUS pour un bilan WISC-V seul sans bilan attentionnel

Pour un bilan WISC-V + bilan complémentaire attentionnel, vous devez choisir les étapes suivantes dans l'agenda clicRDV :

- **Etape 1** (L'étape 1 doit généralement être positionnée avant l'étape 2 et nécessite la présence des deux parents et de l'enfant)
- **Etape 2** (Lors de cette étape d'une durée de 3h environ, seul l'enfant sera reçu en consultation, la présence des parents n'est pas nécessaire, il s'agit de la passation du test WISC-V en lui-même)
- **Etape bilan des fonctions de l'attention en complément d'un WISC-V** (cette étape dure 1h30 et ne nécessite pas la présence des parents, le bilan attentionnel sera réalisé avec l'enfant seul) (l'étape 2 et l'étape du bilan des fonctions de l'attention peuvent être prises dans n'importe quel ordre)
- **Etape 3 finale** (temporellement cette séance devra être positionnée au minimum 7 jours après l'étape le dernier bilan réalisé) (nécessite la présence des deux parents et de l'enfant)

**PRENDRE RENDEZ-VOUS pour un bilan attentionnel seul
(vous disposez d'un bilan WISC-V récent)**

Vous devez impérativement avoir passé un bilan WISC-V dans l'année précédent la date du bilan attentionnel car les deux bilans sont complémentaires et indispensables pour mener à bien une recherche de troubles de l'attention. Si vous n'avez jamais ou pas récemment réalisé un bilan WISC, il ne sera pas possible de réaliser le bilan attentionnel seul, car il manquerait des données au psychologue pour analyser la situation clinique de votre enfant. Reportez vous à l'étape du dessus pour prendre rendez vous pour un bilan WISC-V + bilan complémentaire attentionnel.

Si vous avez récemment réalisé un bilan WISC-V et que vous avez besoin de compléter ce bilan par un bilan attentionnel, veuillez sélectionner ces étapes dans l'agenda ClicRDV :

- **Etape 1** (L'étape 1 doit généralement être positionnée avant l'étape 2 et nécessite la présence des deux parents et de l'enfant)
- **Bilan des fonctions de l'attention seul** (durée 1h30, ne nécessite pas la présence des parents)
- **Etape 3 finale** (temporellement cette séance devra être positionnée au minimum 7 jours après l'étape du bilan attentionnel) (nécessite la présence des deux parents et de l'enfant)

En cas de difficulté pour positionner tous les rendez-vous ou en cas de doute, contactez le psychologue.